



Conférence des ministres de l'Éducation des pays  
ayant le français en partage

**CONTRIBUTION DE LA CONFEMEN A LA 80<sup>ème</sup> SESSION DU  
CONSEIL PERMANENT DE LA FRANCOPHONIE (CPF)**

**Par**

**Monsieur KI Boureima Jacques,  
Secrétaire Général de la CONFEMEN**

**Paris (France),  
Le 17 mars 2011**

- **Monsieur le Secrétaire Général de l'OIF, son Excellence le Président Abdoul DIOUF ;**
- **Monsieur l'Administrateur de l'OIF ;**
- **Mesdames et messieurs les Représentants spéciaux des chefs d'État des pays membres du CPF de l'OIF ;**
- **Mesdames et messieurs les partenaires de l'OIF ;**
- **Honorables invités en vos rangs, titres et grades, tout protocole respecté ;**

J'ai l'insigne honneur de prendre la parole au nom de la conférence des ministres de l'éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN) qui compte aujourd'hui 44 pays et gouvernements membres pour remercier l'OIF pour cette invitation à la 80<sup>ème</sup> session du Conseil Permanent de la Francophonie. C'est la toute première session du nouveau secrétaire général de la CONFEMEN que je suis.

Je me nomme KI Boureima Jacques, je suis originaire du Burkina Faso. J'ai été élu Secrétaire général de la CONFEMEN en novembre 2010 et j'ai pris fonction en janvier 2011. Je voudrais saisir l'occasion pour renouveler mes remerciements et ma gratitude aux ministres, aux chefs de délégations et à toutes les personnes qui ont contribué à mon élection.

L'OIF et la CONFEMEN ont un partenariat naturel qui s'impose aux deux structures, parce qu'elles partagent les mêmes valeurs, notamment l'éducation, la formation des jeunes, la diversité culturelle et linguistique, la paix, la tolérance, la démocratie, le développement durable, le respect des droits humains et ont des intérêts communs tels que la promotion de la langue française et de l'espace francophone, notre patrimoine commun.

C'est dire donc que beaucoup de choses nous rapprochent et nous unissent. Dans le cadre de notre partenariat dynamique et gagnant – gagnant, l'OIF appuie la CONFEMEN dans deux principaux axes de son programme d'activités : l'information et la communication pour plus de visibilité des actions de la CONFEMEN et l'axe sur le pilotage de la qualité des systèmes éducatifs des pays francophones.

La CONFEMEN organise chaque année dans plusieurs pays francophones le concours des dix (10) mots lors de la quinzaine de la Francophonie. Ce jeu

concours suscite et stimule l'esprit de créativité, le maniement et la bonne pratique du français.

L'OIF, à travers sa direction de l'éducation et de la formation est présente à toutes les grandes rencontres de la CONFEMEN et apporte chaque fois un appui technique fort appréciable, permettez moi de saluer cet effort d'accompagnement et cette solidarité institutionnelle. C'est également l'occasion de féliciter le projet IFADEM de l'OIF pour sa pertinence et son efficacité sur le terrain. Un projet qui met au centre de ses interventions le professionnalisme des enseignants et la culture des TIC.

**Monsieur le Secrétaire Général de l'OIF,**

**Mesdames et messieurs les Représentants spéciaux des Chefs d'Etat des pays membres du CPF,**

**Honorables invités,**

La CONFEMEN vient de célébrer ses 50 ans lors de la 54<sup>ème</sup> session ministérielle à Dakar en novembre 2010. A cette occasion, il a été fait le bilan du plan de relance adopté en 2002 à Ouagadougou. Les résultats atteints sont satisfaisants. Il est alors de mon devoir de consolider ces acquis et de donner de nouvelles perspectives à l'institution qui est devenue de plus en plus crédible, visible avec une notoriété fort appréciable.

C'est pourquoi, notre plan d'action pluriannuel (2011 – 2012) qui est en cours de finalisation se déroulera autour de cinq principaux axes prenant en compte de nouvelles thématiques de réflexion dans la perspective du bilan des OMD en 2015, surtout en ce qui concerne les objectifs de l'EPT.

Les axes définis sont :

- L'information et la communication ;
- L'évaluation des performances des systèmes éducatifs : coûts et efficacité ;
- La gouvernance, la concertation et la promotion des intérêts communs ;
- La formation professionnelle ;

- Le fonctionnement du STP et la mobilisation de ressources financières.

Les thématiques porteuses d'enjeux programmées pour la réflexion et qui vont constituer à terme la contribution de la CONFEMEN aux grands débats sur l'éducation aux niveaux international et national, sont :

- ✓ Coûts /efficacité des systèmes éducatifs des pays membres de la CONFEMEN ;
- ✓ Gouvernance des systèmes éducatifs dans le cadre du processus de la décentralisation (rôle des acteurs ; les capacités managériales des directeurs d'écoles et/ou des chefs d'établissements ; les capacités des collectivités territoriales ; le transfert des compétences et des ressources...);
- ✓ La valorisation de la formation professionnelle et les passerelles entre l'enseignement primaire, le post primaire et la formation professionnelle ;
- ✓ Le renforcement du professionnalisme des enseignants au niveau de la préparation de la classe ;
- ✓ Le suivi et l'évaluation de l'évolution des systèmes éducatifs dans la perspective de rendre compte en 2015 au bilan des OMD.

**Mesdames et messieurs,**

**Honorables invités,**

En plus de ces thèmes spécifiques porteurs d'enjeux, la CONFEMEN a choisi pour sa 55<sup>ème</sup> session ministérielle qui aura lieu en 2012, le thème : « ***La diversification de l'offre éducative : une solution pour l'école de demain avec la prise en compte du développement durable et des technologies de l'information et de la communication (TIC)*** ».

Ce thème traitera de la diversification de l'offre d'éducation tant du point de vue du formel que du non formel, de la prise en compte des langues nationales, des besoins spécifiques des groupes vulnérables, du souci de l'équité au niveau du genre et au niveau géographique. Il abordera également l'intégration et le

développement des TIC dans les systèmes éducatifs dans la perspective d'assurer le développement durable.

Tous ces chantiers nécessiteront de ressources additionnelles et se réaliseront progressivement avec le temps et le concours de nos partenaires dont l'OIF.

En terminant, Monsieur le Président, mesdames et messieurs les Représentants personnels des Chefs d'Etat, au nom de la CONFEMEN et des millions d'élèves, d'enfants en âge d'aller à l'école, je lance un cri de cœur qui est la protection, le soutien et la promotion des systèmes éducatifs dans tous les pays francophones, surtout au niveau des pays qui vivent des conflits armés post électoraux. Les objectifs de l'EPT en 2015 dans ces pays sont menacés et entraînent d'être compromis.

Vive la francophonie, ce grand espace de dialogue, d'échanges et de partage d'expérience ; vive le partenariat OIF / CONFEMEN.

**Je vous remercie.**